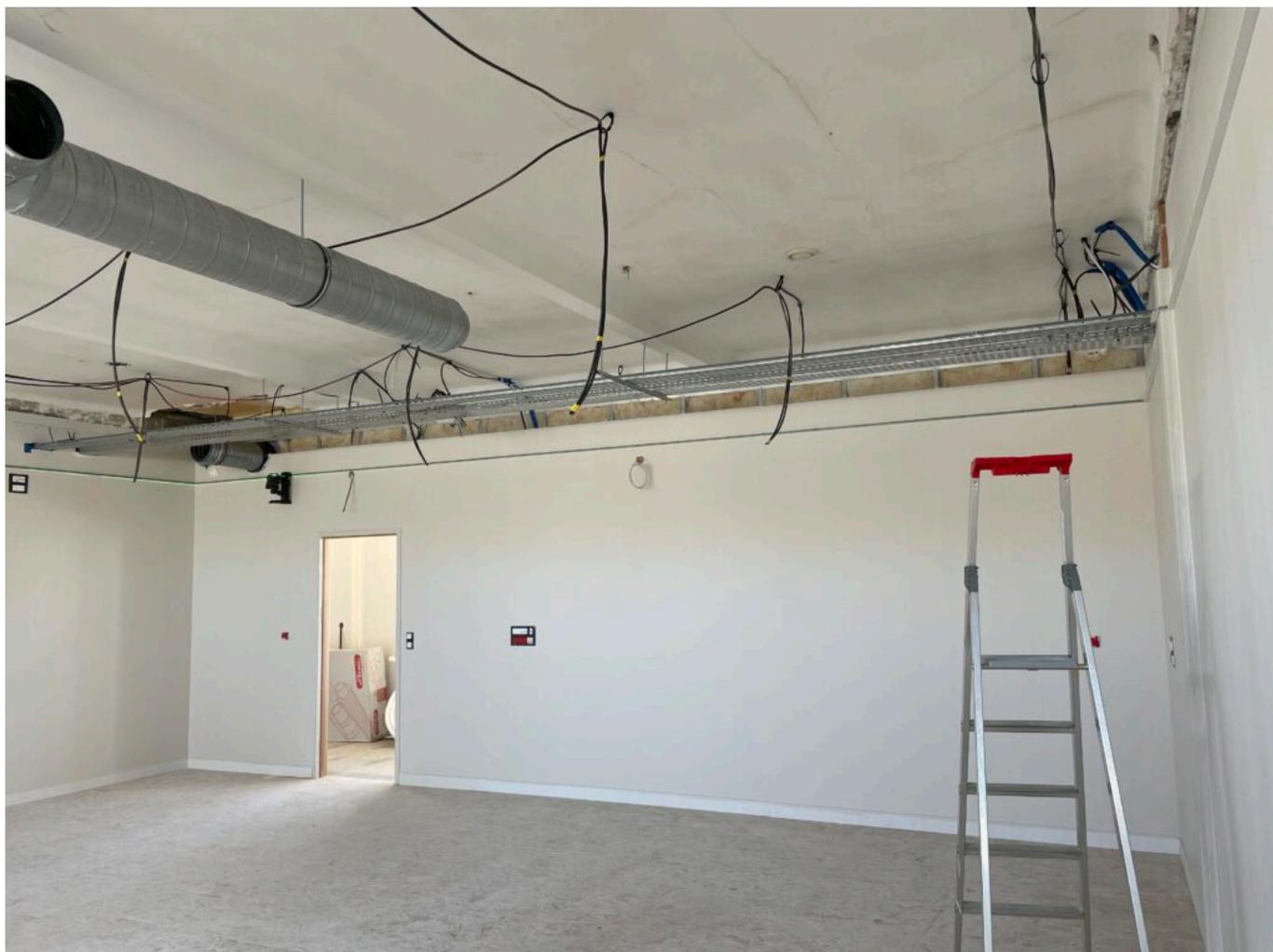


Publié le 25 avril 2025

A Nérondes (Cher), la Sem Territoria redonne vie à un bâtiment non exploité sur le site de l'école

Les élus de la commune de Nérondes auraient pu se contenter de la réhabilitation de l'école élémentaire de la commune, livrée en 2021 suite à un incendie subi en 2019. Ils ont souhaité optimiser l'utilisation d'un bâtiment ancien non exploité sur le site, l'objectif étant de regrouper en un même lieu les écoles élémentaire et maternelle de la commune. Les travaux ont débuté en octobre 2024 et devraient s'achever en août de cette année. La prochaine rentrée scolaire se déroulera donc dans de nouveaux locaux pour les enfants de la commune.



Des travaux de réhabilitation et d'extension ont débuté en octobre 2024, avec l'objectif de mettre en

conformité les nouveaux locaux au regard des critères d'accessibilité, de confort et d'efficacité énergétique. Le projet comprend la création de sanitaires et de locaux techniques, l'aménagement de quatre classes et d'un couloir permettant aux enfants d'accéder à la cantine scolaire. Le mandat de maîtrise d'ouvrage a été confié à la [Sem Territoria](#), celle assurant « la prise en charge globale de ce projet de redensification du pôle scolaire local », indique la Sem Territoria. Cette dernière « met à disposition ses compétences en ingénierie : montage opérationnel, passation des marchés, suivi des études et des travaux, proposition de solutions techniques, etc. Cette prise en charge globale permet à la municipalité de Nérondes d'être entièrement déchargée de ce projet complexe nécessitant une expertise spécifique ».

40 % d'économie d'énergie

Le planning prévisionnel des travaux est respecté. La livraison du bâtiment est prévue pour la fin du mois d'août, le déménagement de l'école permettant d'envisager la future rentrée scolaire dans les nouveaux locaux. Le bâtiment dispose d'une nouvelle toiture, les huisseries ont été changées. Fin mars, les travaux de second œuvre ont commencé, avec la pose des cloisons, l'achèvement des travaux de peintures, la pose des revêtements de sols, l'installation des faux plafonds et le raccordement des installations électriques et de plomberie. Avec ces travaux de rénovation, l'objectif d'économie d'énergie de 40 % est atteint.